

## « Éthique et cybercitoyenneté : un regard posé par des jeunes »

**Québec, le 20 septembre 2018** – La Commission de l'éthique en science et en technologie (CEST) a le plaisir de présenter aujourd'hui le septième avis de sa Commission-Jeunesse (CEST-Jeunesse). Fait à souligner, cette dernière soumet par la même occasion à la discussion publique un projet de *Charte de la citoyenneté à l'ère du numérique* en annexe de cet avis.

Comme plusieurs de leurs concitoyens, les jeunes investissent les environnements numériques, qui deviennent des parties intégrantes de la société : lieux de communication et d'information; de mobilisation et d'action politique; de socialisation et de séduction; de surveillance et de voyeurisme; de commerce et d'affaires; d'activités criminelles... Du meilleur et du pire.

La CEST a souhaité savoir comment des jeunes envisageaient leur rôle de citoyens dans ce contexte où le numérique occupe de plus en plus de place dans nos vies. Dans le cadre de sa 7<sup>e</sup> CEST-Jeunesse, qui s'est déroulée de septembre 2017 à janvier 2018, elle a ainsi réuni 12 étudiantes et étudiants de niveau collégial qui se sont demandé ce que signifie la cybercitoyenneté et ce que sont les droits, les responsabilités et les devoirs des cybercitoyennes et cybercitoyens. La CEST est heureuse aujourd'hui de publier les fruits de ces travaux.

Ces jeunes doivent être écoutés. Leur perspective est celle de l'intérieur, de ceux et celles qui voient et expérimentent concrètement non seulement les possibilités d'action et d'émancipation que propose le numérique, mais aussi ses limites. Leur message est simple : « Nous ne sommes pas dupes. Aidez-nous à mettre en œuvre les idées que nous avons. Faites-nous confiance. Nous sommes des citoyennes et des citoyens éclairés et, justement du fait que nous sommes natifs du numérique, nous sommes en mesure de faire une différence de l'intérieur pour assainir le débat public et le conflit des intérêts qui y fait rage. »

La notion de « cybercitoyenneté » se rapporte aux normes et aux valeurs du vivre-ensemble dans l'univers numérique. Voici certaines des interrogations soumises aux participantes et participants comme point de départ : Comment faire du monde numérique un espace public où les individus peuvent exercer leurs droits et remplir leurs devoirs de citoyens? Quelles sont les normes et les valeurs qui devraient guider nos interactions virtuelles? Comment faire de l'univers numérique un espace démocratique qui valorise la participation et l'expression? Les visées commerciales des grands joueurs du numérique – les GAFAs (Google, Amazon, Facebook, Apple) – sont-elles compatibles avec l'idéal de liberté que préconisaient les pionniers de l'Internet? Comment sensibiliser les individus aux risques ainsi qu'aux possibilités nouvelles qu'offre le numérique pour la démocratie?

La Commission souhaite souligner la grande qualité du travail réalisé par les participantes et participants, tant lors de la préparation que pendant les journées de délibération en commun. « Nous ne sommes pas peu fiers de voir ces jeunes avancer dans la "folle entreprise de la lucidité" », pour reprendre la formule célèbre du poète québécois Michel Garneau », s'est exprimé le président de la CEST, M. Jocelyn Maclure.

Le premier chapitre de l'avis présente ce qu'on entend par cybercitoyenneté ainsi que les défis majeurs que représente celle-ci.

Dans le deuxième chapitre, la CEST-Jeunesse cible cinq grands enjeux éthiques en matière de cybercitoyenneté : la liberté d'expression et la qualité de l'information; la responsabilité individuelle et sociale des acteurs du numérique; la transparence; le respect de la vie privée; et la justice.

Dans le troisième chapitre, la CEST-Jeunesse formule huit recommandations à l'intention du gouvernement, du secteur privé et de la société civile, pour réaliser les valeurs de la cybercitoyenneté et répondre aux défis et aux enjeux qu'elle soulève.

Avec le projet de *Charte de la citoyenneté à l'ère du numérique*, la CEST souhaite susciter réactions et discussions au sein de la société québécoise, et aspire à ce qu'une telle démarche mène à la formulation de principes susceptibles de faire consensus. De plus, elle est d'avis que ce projet pourrait faire l'objet de démarches délibératives et participatives dans les établissements d'enseignement du Québec. La CEST, par son expertise en éthique, se propose d'agir en soutien à ces démarches. Notamment, elle est en mesure d'offrir plusieurs ressources aux écoles et aux collèges pour approfondir la réflexion éthique sur la citoyenneté numérique; un concept au cœur du *Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur* rendu public le 30 mai 2018.

### Liens vers l'avis et le projet de charte :

<http://www.ethique.gouv.qc.ca/fr/commissions-jeunesse/2017-2018-la-cybercitoyennete.html>

### Partenaire :



### À propos de la CEST-Jeunesse :

Depuis 2005, la CEST réunit tous les deux ans une commission jeunesse (CEST-Jeunesse). Ce projet vise deux objectifs : permettre à des cégépiennes et cégépiens de s'intéresser concrètement aux enjeux éthiques liés à la science et à la technologie et offrir à quinze d'entre eux la possibilité de vivre l'expérience du fonctionnement de la CEST et de la délibération éthique à partir de la problématique étudiée.

- 30 -

### Source :

Évangéline LeBlanc, conseillère en communication  
Commission de l'éthique en science et en technologie  
888, rue Saint-Jean, bureau 555  
Québec (Québec) G1R 5H6  
418 691-5989, poste 3854 – [www.ethique.gouv.qc.ca](http://www.ethique.gouv.qc.ca)  
evangeline.leblanc@ethique.gouv.qc.ca